L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 FEVRIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 14 FEVRIER 1885.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Ventes à la Bourse d'Encan 5 et Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier.

PAR GIRARDEY & CO., MACON, PAUL & ROBINSON—Vente importante d'actions et de magasins et résidences de choix, admirablement situés, pour demeure ou comme placement sûr et rémunératif, comprenant des emplacements de choix pour affaires, rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Commerce et Lafayette. Belles résidences en briques dans le Second District, près de la rue du Canal et un terrain de valeur à Gretna vis-à-vis du ferry de la rue Jackson, ayant une grande façade au fleuve avec un nouveau wharf et droits de battage, situé immédiatement au dessus des "Crescent City and Union Oil Mills" et traversé dans le fond par le chemin de fer Morgan et du Pacific.

PAR JAS. P. GUINAULT—1° Maison haute double, rue des Marais No 167, près du marché Tèmé. 2° Maison double rue Bourgogne, No 216 et 218. 3° Maison rue des Marais, Nos 169 et 171.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Magnifique résidence de famille, au No 266 du Chemin du Bayou. Aussi vente pour compte de propriétaires absents. Occasion pour de bons placements dans les 1er, 2me, 3me et 4me Districts de la Nouvelle-Orléans, mais dont l'énumération se fait trop longue. Pour plus de détails voir aux annonces de la deuxième page.

Propriétés de valeur à l'Encan ce jour.—M. W. I. Hodgson, encanteur, vendra à midi ce jour à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, un lot de terre de choix propre pour jardinage, avec résidence cottage, rue Broad et Gaharpie, Troisième District. Pour les détails, voir les annonces et les plans au lieu de la vente.

LA LOUISIANE

— A —

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

La section du palais du gouvernement et des Etats consacrée à l'exposition louisianaise présente aujourd'hui un tableau dont le patriotisme de nos concitoyens a lieu de se glorifier. C'est le coup d'œil même de notre civilisation et de tous les admirables avantages de notre région qui est exposé dans ce vaste rectangle accordé à la Louisiane.

Or s'il est vrai de dire, d'après les plus éminents économistes de l'école contemporaine, que les diverses influences qui mènent à l'éclosion d'une civilisation se divisent en agents de trois sortes, de l'ordre physique, biologique, puis sociologique, nous ferons bien pour avoir un solide introducteur, d'adopter la même classification dans l'étude des richesses et des ressources qu'offre ce merveilleux tableau de notre Etat.

Dans le premier ordre, se placent les avantages topographiques et climatériques sur lesquels les documents exposés sont muets. On a pensé, sans doute, que rien ne suppléerait mieux à cette lacune que la douce expérience qu'en pourrent faire nos innombrables visiteurs pendant les belles journées printanières qui ont si souvent mérité au Delta le nom d'Eden des Etats-Unis. Les autres agents physiques sont nos richesses minéralogiques dont l'exposition est complète, grâce à l'habile agencement d'un de nos plus savants géologues—le capitaine ENDERLE.

Dans les pierres de construction, on remarque que les pierres sablonneuses et les gros blocs à bâtir de la paroisse des Rapides, ceux du même genre de la paroisse de Grant, les argiles et les terres glaises de la paroisse Avoyelles. Les métaux sont représentés par les sélénites et les pyrites de fer de la paroisse Caldwell, les énormes blocs de terre de Sienne ou oxyde rouge de fer de la paroisse Bienville, qui contiennent, du reste, à de fortes pièces de bois pétrifié.

Il y a encore une belle exhibition de fer brut de la paroisse Webster dont un bloc élevé affecte la forme d'un dolmen druidique, les pyrites de fer de la paroisse Caldwell et les terres rouges ferrugineuses de la paroisse Claiborne.

Mais les plus beaux spécimens du sous-sol de la Louisiane se trouvent dans les armoires de minéralogie classifiées par M. ENDERLE, et qui proviennent des paroisses Lafayette, Lincoln, Natchitoches, Orléans, Pointe-Coupée, Saint Landry et Saint James. La conchyliologie n'est pas oubliée non plus dans d'autres vitrines contenant les belles coquilles recueillies dans les paroisses Calcasieu, Caldwell et Claiborne; de même les bois pétrifiés de la paroisse Lincoln sont remarquablement représentés.

Comme minéraux combustibles, on n'a guère exposé que les blocs de tourbe ou de "charbon brut", de la paroisse de Soto, mais ob cette collection minéralogique donne une autre attribution pittoresque que puissante, c'est dans l'exposition des blocs de sel gemme de la Nouvelle Ibérie. En outre des énormes masses de chlorure de sodium, on a élevé sur un piédestal de sconi marches une sorte de monument en forme de tronc de pyramide de 10 pieds de haut—le tout en sel gemme. On peut, du reste, remarquer actuellement dans le *Make Building*, dans la partie qui avoisine la grande cascade de l'angle Nord-Ouest, une statue de sel intitulée "la femme de Loth" et qui provient des mêmes carrières salines.

Si, dans les agents biologiques, les plantes alimentaires occupent le premier rang, il faut convenir que sous ce rapport la Louisiane est merveilleusement partagée. Nous avons déjà rendu compte des progrès étonnants dont témoigne l'agriculture louisianaise, dans la section spécialement réservée à notre Etat.

En outre des richesses de toutes sortes qu'exposent nos plus fertiles paroisses—telles que coton, maïs, riz, sucre, essences ligneuses, fruits de toutes variétés, fibres de crin végétal, etc., les organisateurs de l'Exposition louisianaise ont fait dérger plusieurs obéliques, qui sont des documents de statistique à la fois ingénieux et éloquents de la production ou de la consommation du riz, du sucre et du coton.

Citons, par exemple, le grand obélisque du riz de 35 pieds de hauteur élevé de façon qu'un pouce cubique de volume représente 4 tonnes de production louisianaise. Sur la face Sud on a représenté le tableau des récoltes des dix-huit dernières années dont les chiffres progressifs se passent de commentaires. Voilà, du reste, l'état de la production annuelle du riz en Louisiane.

1865	20676	1875	158761
1866	24914	1876	167410
1867	33993	1877	145673
1868	32194	1878	141278
1869	54324	1879	132822
1870	52846	1880	260068
1871	43190	1881	237946
1872	86194	1882	472444
1873	73424	1883	406189
1874	106645		

Au-dessous de cet obélisque du riz, se trouvent de nombreux échantillons, provenant d'une importante usine orléanaise dite "*Perseverance Rice Mills*," qui produit 11,000 barils par mois; ainsi que les photographies de ses principaux ateliers.

Pour le sucre, on a érigé une série de huit obélisques inégaux construite en sucre raffiné, de dimensions inégales et suivant les mêmes proportions d'un pouce cubique pour 4 tonnes de consommation. Ces monuments statistiques ont pour but de représenter l'emprunt que fait à la production indigène ou étrangère la consommation américaine. L'objet de cette exposition est de montrer à nos planteurs, par une éloquente représentation plastique, avec quelle concurrence étrangère ils ont à lutter, sur le marché américain.

Voici quel est l'ordre de ces obélisques en les classant du plus petit au plus grand :

1. Sucre de betterave ou de sorgho américain.
2. Sucre de canne asiatique et africain.
3. Sucre de betterave d'Europe.
4. Sucre de canne de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.
5. Sucre de canne des Antilles françaises, anglaises et danoises.
6. Sucre de canne de l'Océanie.
7. SUCRE DE CANNE DE LA LOUISIANE.
8. Sucre de canne de Cuba.

On voit, par ce tableau, que la Louisiane fournit moins de sucre aux Etats-Unis que l'île de Cuba elle-même, et qu'elle a, en outre, à lutter contre de nombreuses importations étrangères. Le document de statistique agricole de ce genre sont nombreux et tous d'une clarté lumineuse pour l'esprit le moins calculateur.

Par exemple, le précieux textile qui est le plus clair revenu de notre culture, celui dont on voit partout la fibre devise : *Cotton is King*, non seulement est exposé sous toutes ses formes, mais il donne aussi lieu à d'intéressants tableaux de production.

Sur les quatre faces d'un grand obélisque de bois peint se trouvent ces intéressants renseignements.

Voici, par exemple, dans chaque des Etats à coton, quel est le principal coton 1é au point de vue de la récolte de ce textile.

(*Banner cotton counties*)

Etats	Comtés	Acres en culture	Balles	Moy p. 100
Miss.	Washington	43109	54878	87
La.	Tensas	36525	41839	83
Ark.	Jefferson	43426	34598	78
Tenn.	Shelby	24620	46248	76
N.C.	Wake	59916	30115	70
Tex.	Fayette	58233	34706	65
S.C.	Edgefield	93797	35884	48
Ga.	Burke	87359	29172	33
Ala.	Dallas	118431	39334	29
Fla.	Jefferson	37500	10368	28

On voit donc que la Louisiane peut donner 83 balles de coton pour 100 acres de culture, tandis que l'Etat le moins favorisé ne peut donner plus de 28 p. 0/0.

Enfin, en outre de ce document qui ne bient compte que du comté cotonnier le plus fertile de chaque Etat, voici un autre tableau calculé d'après la moyenne de chaque province et qui indique le rendement moyen d'un acre cultivé en coton dans les divers Etats.

LOUISIANE	147	Virginie	133
Arkansas	42	Alabama	31
N. Caroline	34	Texas	30
S. Caroline	36	Géorgie	30
Tennessee	35	Floride	29
Mississipi	35		

Pour l'état général de l'agriculture dans les mêmes régions, on a encore exposé le tableau suivant;

Etats.	Acres en fermes.	Valeur produite
LOUISIANE	8,275,000	$42,853,000
Mississipi	15,850,000	67,704,000
Arkansas	12,000,000	43,796,000
Nle Caroline	12,450,000	47,108,000
Alabama	18,850,000	56,873,000
Tennessee	20,700,000	62,076,000
Kentucky	21,500,000	63,850,000
Géorgie	26,050,000	67,028,000
Nord Caroline	22,400,000	51,730,000
Virginie	19,850,000	45,726,000
Floride	3,300,000	7,430,000
Texas	36,300,000	65,204,000

Dans un autre tableau comparatif des Etats du Sud, on indique en dollars le rendement annuel du sol *per capita*, c'est-à-dire par tête d'habitant.

Tennessee	211	Virginie	190
LOUISIANE	205	Géorgie	150
Arkansas	202	Alabama	143
Kentucky	199	Nord Caroline	143
Mississipi	187	Sud Caroline	141
Texas	181	Floride	126

Remarquons que les gains du commerce et de l'industrie ne figurent pas dans ce calcul, quoiqu'une notable partie de la population urbaine tire ses ressources du trafic.

Enfin un autre document tout aussi instructif, c'est celui qui donne par acre la valeur des terres propres à l'établissement de fermes, dans le Sud.

Kentucky	$13 92	Mississipi	$5 88
Virginie	10 89	Nord Caroline	6 07
Tennessee	10 50	Sud Caroline	5 15
LOUISIANE	7 13	Texas	4 70
Arkansas	6 16	Géorgie	4 30
Floride	6 15	Alabama	3 90

On remarque qu'au point de vue louisianais ces documents sont exposés avec une modestie, qui serait presque chevaleresque, si le but de ceux qui les ont réunis n'était pas l'exposition claire et simple de la vérité. Mais les chiffres ont leur éloquence, et chacun discernera les remarquables avantages que ces statistiques mettent en lumière, pour la Louisiane.

Après les plantes alimentaires et textiles, on ne trouve encore comme plante oléagineuse que le coton. Les moulins à huile de la Nouvelle-Orléans exposent entre autres de vastes tourteaux en forme de disque, qui ont servi à l'extraction de l'huile de coton, ainsi que de nombreux échantillons de cette essence oléagineuse. Nous remarquons que la plus grande de ces usines a été primée à l'Exposition de Paris en 1878.

Les bois de construction constituent aux amis une puissante attraction de l'Exposition louisianaise. Nous avons vu dans les bois de la paroisse West Feliciana un superbe tronc de magnolia dont la section circulaire a 4 pieds et 10 pouces de diamètre, dans ceux de St-Tammany des pins et des frênes splendides, des variétés nombreuses de glands, des tulipiers, des noyers, des persimmons, des chênes noirs, etc.

La paroisse Iberville montre d'énormes troncs de cypres plus volumineux encore que les magnolias ci-dessus cités, mais on qu'on remarque surtout dans l'exposition des richesses forestières, c'est dans la paroisse Jackson la réduction d'une habitation de planteur entourée d'une plantation de bois peint se trouvent ces intéressants renseignements.

Voici, par exemple, dans chaque des Etats à coton, quel est le principal coton 1é au point de vue de la récolte de ce textile.

Qui les ont disposée et recueillis. Ce sont d'abord :

Mademoiselles E. DELAVIGNE, B. BERNARD, VICTOIRE VIENNE, T. VIENNE, V. VIENNE, L. VIENNE, C. ST. MARTIN, S. S. MARTIN, S. WILTZ et mesdames EUGÈNE SONIAT DU FOSSAT, PIERRE LANAUX, L. DOLHONDE, L. ESTORGE, L. A. WILTZ, EUGÈNE MIOLON, CH. GAYARRÉ, JOS. ANATOLE HINCKS, A. ROMAN, D. FORSTALL, W. H. HYATT.

Que toutes ces patriotes Louisianaises reçoivent par notre voix les remerciements de leurs concitoyens! Une *rose* plus éminentes d'entre elles nous a écrit ces lignes : "*Chacune d'entre nous a mis dans sa coopération tout son cœur.*" Nous voudrions bien, suivant leur désir, que notre relation d'aujourd'hui fût pour elles-mêmes un "souvenir" complet qu'elles passent, dans la suite, montrer à leurs petits-enfants. Malheureusement, le côté économique de l'Exposition louisianaise a d'avance restreint la place à accorder à ce côté historique, que nous comptons, du reste, élucider une autre fois.

Il nous faudrait de longues colonnes pour publier le catalogue des panoplies et des quatre vitrines bien garnies de cette exposition de souvenirs. Signalons donc les plus saillants, quitte à y revenir plus tard.

Dans la collection de portraits historiques placés sur la muraille du Sud se trouvent tous les gouverneurs de la Louisiane depuis l'annexion aux Etats-Unis, plus deux gouverneurs du temps des Espagnols, O'Reilly en 1769 et de Galvez en 1777. Il faut citer aussi le portrait du premier planteur qui ait réussi à graner le sucre en 1796, Etienne de Borée. On remarque dans ces tableaux et gravures d'antan, le débarquement des premières religieuses ursulines en 1727, gravure contemporaine de l'événement. Mais ce que notre complaisante et trop affable guide nous a fait surtout remarquer avec ce patriotisme vibrant qui caractérise les Louisianaises du genre de Madame Eugène Soniat du Fossat, c'est le portrait de Dreux, le premier héros louisianais qui tomba en Virginie pour la cause du Sud. De même on nous montre, dans une vitrine, le drapeau du régiment auquel appartenait cette première victime du devoir patriotique.

Ces vitrines contiennent quelques bijoux auxquels sont attachées des réminiscences émues, la montre du gouverneur Pierre Derbigny, grand-père de Madame L. Dolhonde, et père de l'honorable Charles Derbigny, le chapelet de la duchesse d'Anguoléme, des cheveux de Napoléon Ier, apportés de Sainte Hélène par le maréchal Bertrand à M. Pierre Soulé, puis des cheveux de Marie Antoinette, de Louis XVII, de madame Royale, etc., etc.

Dans la collection d'autographes, on remarque avec intérêt les archives de nos vieilles familles louisianaises, les brevets d'officier et les commissions royales décernées aux cadets de noblesse qui ont fondé nos meilleures familles coloniales, comme les familles Favrot, Villeré et bien d'autres. Signalons aussi la première brochure d'une série d'ouvrages ayant pour but de reconstituer l'histoire des "familles de la France coloniale."

Sur une pétition d'intérêt municipal de 1817 on retrouve les signatures de tous les citoyens marquants de cette date, c'est-à-dire les ascendants de nos premières familles orléanaises.

Il ne faut pas oublier quatre autographes complets de Lafayette, puis un reçu du président de collège, Lakanal, ancien conventionnel, aux mêmes fins d'éducation dû à M. BUTSON, le délégué du ministère français, rendait l'autre jour hommage. Il y a aussi bien d'autres documents, comme par exemple, des vieux journaux du Sud, des permis de mariage entre esclaves délivrés par le gouverneur Carondelet. Citons en terminant les aperons et le sabre d'honneur du général Villeré, le hampe du fanion porté par le bataillon d'Orléans en 1815. Mais nous ne pouvons donner aujourd'hui à ces glorieuses reliques l'ampleur qu'elles méritent. Contentons-nous de renommer aux générenses familles qui ont prêté tous ces souvenirs et documents et aux dames louisianaises qui en ont organisé l'exposition la gratitude de nos lecteurs.

M. Ch. Gayarré est très favorablement connu au Nord; ses œuvres y sont lues et estimées. Les articles qu'il a publiés dernièrement, dans le *Times-Democrat*, y ont attiré l'attention de la Presse. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le *Sun*, de New York :

"M. Gayarré est un Créole de la Nouvelle Orléans. Il déclare que les Créoles, tels qu'on les trouve décrits par M. Cable, n'existent que dans l'imagination de l'auteur.

M. Gayarré met M. Cable au défi de citer une seule famille créole qu'il ait jamais fréquentée, en aucun temps, qu'il puisse se vanter de connaître, de pouvoir apprécier. Quelle portée ont donc alors les jugements de M Cable?

Le Foyer Créole, paroisse St Jacques, Louisiane, du 11 février;

Une bourrasque qui a duré toute la journée de lundi a amené un changement subit dans la délicieuse température dont nous jouissions.

Depuis lors, un froid piquant se fait sentir, et le coin du feu est très apprécié.

Ce changement a chassé jusqu'au moindre nuage et le soleil nous arrive chaque matin dans toute sa splendeur.

Ce beau temps permet aux habitants de continuer les travaux des champs, et, dans cette heure, la charrue a renversé le sol sur une grande étendue des vastes habitations.

—Jendi, après midi, tandis qu'on brûlait les pailles de cannes sur l'habitation de M. J. K. Gandet, le feu s'est communiqué à la sucrerie, et, en quelques instants, l'a réduite en cendres. Cette bâtisse, aussi que les ensilonieries, avaient été neuves l'année précédente, mais on nous dit que la police d'assurances n'avait pas été renouvelée cette année.

Vers cinq heures, ce matin, la demeure de M. Louis J. Bourgeois, située sur la rive droite, à peu près en face du Collège Jefferson, a été complètement détruite par le feu.

—L'habitation "Columbia" appartenant jadis à M. H. O. Colomb et plus récemment à MM. Alfred Colomb et H. Vredenburg a été vendue samedi dernier et adjugée à M. Vredenburg pour la somme de $6,700

Celle de M. J. A. Bourgeois a aussi été mise en vente le même jour et a été adjugée à M. James Legendre pour $5,600.

Il y aura deux ventes de propriété samedi prochain.

1° — Celle de la succession de Maxila Simon. Cette vente sera faite sur les lieux, dans le 7me ward.

2° — Dans le 4me ward, vente d'animaux, de mais, de foin, etc, saisis dans l'affaire intitulée L. Peytavin vs Richard Simms.

—La construction de la ligne téléphonique, dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs, s'achève rapidement. Déjà les instruments nécessaires ont été reçus, et chacun, en passant, peut lire ces paroles : *Public Telephone Station* inscrites sur une élégante enseigne fixée au magasin de M. Lucien Thibodeaux, où le bureau sera installé.

Nous voilà donc avec la *montre* en attendant que nous ayons la chaîne.

—Si on croit l'on dit est vrai, elle nous arrivera prochainement, et vers la fin de la semaine la ligne sera achevée depuis Baton Rouge jusqu'ici. Quant au fil qui doit nous donner communication avec la Nouvelle-Orléans, nous ne pensons pas qu'il nous arrive avant la fin du mois.

—Bien que les membres du jury de police en nombre suffisant se soient rendus à la maison du coroner, jeudi dernier, la réunion mensuelle n'a pas eu lieu, et après quelques délibérations privées, la séance a été remise au mois de mars.

—La somme de $101,785,86 a été récemment répartie entre les diverses paroisses de l'Etat pour l'entretien de leurs écoles respectives De cette somme la paroisse St Jacques reçoit $1519,77.

L'Entreprise, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, Louisiane, du 11 février :

Nous sommes peinés d'avoir à annoncer le décès de Mme Léo Perot, de notre paroisse, qui est morte dernièrement à Jackson, Louisiane. Elle laisse plusieurs filles et un mari âgé.

M. J. E. Neuville, chef de musique de la bande de Laurenville, est mort le 7 courant d'une attaque de pneumonie, à la Fausse Pointe, dans cette paroisse. Il était âgé de 27 ans. Les funérailles ont eu lieu à St-Martinville.

—Marié, le 10 du courant, à l'Eglise St-Pierre, Nile-Ibérie, M. Adolphe Mingose, de la Petite Anse, à Mlle Berthe Broussard, de la prairie Carlin, paroisse Ibérie.

LE QUATRIÈME CENTENAIRE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.—Il s'organise en ce moment dans le monde entier une active propagande dans le but de célébrer d'une façon grandiose le Quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

La colonie espagnole veut profiter de la présence à la Nouvelle-Orléans de Don Arturo Marcoartu, ancien membre du Parlement d'Espagne et un des économistes les plus distingués de ce pays, pour poser les premières bases de cette célébration.

L'assemblée aura lieu, demain, dimanche, à 8 heures du soir, dans le local du Centro Español et Hispano Américain, No 49, rue Toulouse. Elle sera présidée par le consul d'Espagne, M. Arturo Baldasano. Nous pouvons affirmer que les consuls du Portugal et du Mexique y assisteront, ainsi que celui d'Italie. Il est probable que le directeur-général de l'Exposition, le major Burke, y prendra part lui-même.

Le meeting sera très nombreux. Tous les représentants distingués de l'Amérique latine se feront un devoir de s'y rendre.

ATHENÉE LOUISIANAIS—CONCOURS DE 1884.—Le secrétaire perpétuel a reçu deux nouveaux manuscrits, l'un ayant pour devise : "La science est un pouvoir"; l'autre : "Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs."

Nous avons reçu, hier, la visite d'un très estimé confrère des campagnes de la Louisiane—M. John McCormick, éditeur-propriétaire du "Lake Charles Commercial", un de nos meilleurs échanges, où nous trouvons, chaque semaine, de précieux renseignements sur les récoltes et le commerce de la paroisse Calcasieu.

Nos remerciements à Phon. Carleton Hunt pour des documents publics qu'il nous envoie de Washington.

La *République Française*, du 28 janvier : Après les monarchistes personne n'a été plus battu que M. Clémenceau dans les élections de dimanche. Le pays a prouvé qu'il n'obéirait plus aujourd'hui aux plus des idées, des prétentions, de la politique des royalistes; qu'il est résolu à les éliminer jusqu'au dernier; qu'il veut continuer de marcher en avant dans la voie de la République progressive; mais il a montré aussi, non moins clairement qu'il ne se dirige pas du tout du côté où M. Clémenceau l'appelle. On a suffisamment expliqué la signification du scrutin de la Seine.

Le candidat chéri de MM. Clémenceau et Rochefort a été écarté au premier tour, et ses patrons n'ont plus en d'autre ressource que de se rallier à une candidature qu'ils avaient outrageusement dénigrée la veille, qu'ils ont même traitée encore très dédaigneusement le lendemain. C'est M. Gatineau qui portait le drapeau politique de l'intransigeance, et c'est l'intransigeance qui a été battue dans sa personne, quelque peu qualifiée qu'elle paraît pour représenter une telle cause; mais il n'importe! MM Clémenceau et Rochefort l'avaient fait leur candidat, et cela dit tout.

S'il n'y avait que ce scrutin de Paris, les politiques de l'intransigeance pourraient répondre, sans doute : Ce n'est qu'une aventure, un simple accident; nous avons assez de compensations d'autre part au conseil municipal et au conseil général. Mais comment expliquer-vous les défaites dans les Bouches du Rhône, dans le Rhône, dans la Drôme, dans le Gard? Ici, c'est M. le colonel Meinadier qui tient la tête; là c'est M. Loubet. M. Fouillouse, dans le Rhône, était le candidat des suppressionnistes et des révisionnistes à outrance : les électeurs lui ont préféré M. Ferras. Ces défaites amères ne sont rien auprès de la leçon de Marseille. M. Clémenceau avait essayé, lui aussi, la portée de son influence personnelle et de son intervention directe. Il avait exercé, là aussi, cette "espèce d'ostracisme moral" qu'il a voulu exercer à l'Hôtel de Ville de Paris.

Il avait signé des manifestes, accompli des voyages circulaires dans les Bouches-du-Rhône. M. Bouquet, son candidat, a été battu là-bas comme M. Gatineau ici. Qu'est devenu le rêve complaisamment caressé d'une sorte de province intransigeante, de Jestrapie autonome appuyée sur Marseille et sur Lyon, que l'on aurait gouvernée par l'intermédiaire du pirouettable chef? La lettre de M. Challemel-Lacour aux électeurs autoritaux caractérise on ne peut plus nettement l'élection du 25 janvier dans les Bouches-du-Rhône et dresse d'une manière irrémédiable l'équivoque qu'on opère entre eux.

A Marseille et à Lyon, comme à Paris, la politique de M. Clémenceau a été pas-sée; elle a été trouvée trop légère. L'intransigeance "sectaire et vide" a reçu des coups qui lui ont traversée de part en part et on a découvert tout le creux. On ne saurait croire que ces leçons soient mises à profit, car c'est le propre de l'intransigeance de ne point s'instruire, de ne point s'amender, et il n'est rien de plus incorrigible que la fatuité vide. Mais au moins le pays sait avec qui et à quels sont au juste l'influence et le prestige de la politique intransigeante dans les départements où elle se disait maîtresse.

Voici comment les journaux du soir de Paris apprécient le résultat des élections du 25 janvier, en France.

Le National :

Si M. Jules Ferry qui foulait hier d'un pied inquiet la sauge du jardin du ministère de l'Intérieur, n'a point pédé toute la perspicacité en regardant le monde à travers le prisme de l'optimisme, il tirera des élections d'hier, cet enseignement, qu'il ne saurait trop tôt le mettre à profit pour ne pas se compromettre aux programmes de Havre et de Rouen. Ces programmes, en effet, ne sont point ceux de la France, mais Paris, exigent la réalisation, et M. Jules Ferry s'y prend pas les devants. Il risque fort, aux élections prochaines, qu'elles fassent un scrutin de liste ou au scrutin d'arrondissement.—d'aller rejoindre M. Spuller dans le salon des réfusés.

Le *Paris* ne peut revenir de l'échec de M. Spuller.

On expliquera de bien des manières l'élection de M. Georges Martin, elle donnera lieu à bien des commentaires, elle fera étonnante, rentversante, étourdissante. Elle ne peut avoir qu'une définition, et cette définition est la plus simple du monde. Pourquoi M. Georges Martin est le résultat naturel du scrutin de quartier au second étage.

La *Liberté* :

Le sénat a perdu, à dater d'aujourd'hui, ce qui faisait toute la grandeur et toute l'efficacité de son rôle constitutionnel. On l'a systématiquement affaibli. Le jour où il aura plus l'élégance de l'ironie inutile et où l'opportunisme lui-même a un ra radicalisme pour le déclarer superflu.

On termine, au palais de l'industrie, à Paris, les apprêts du concours général agricole de 1885.

La liste des inscriptions n'est pas encore close, mais déjà les lots sont très nombreux pour chaque catégorie, spécialement en ce qui concerne les machines.

L'exposition des machines, installée sur le Cours-la-Reine, n'est qu'une annexe du concours. Comme l'espace ne permet pas de faire des expériences comparatives, entre les instruments agricoles exposés, aucune récompense n'est décernée.

Malgré cela, cette exposition prend d'année en année une extension plus grande. L'année dernière, elle comprenait quatre mille machines, il y en aura plus de cinq mille cette année.

L'exposition des machines englobera, comme l'année dernière, le jardin du concert Bosselièvre. Près de l'avenue d'Antin, on a élevé deux vastes hangars, qui serviront pour l'exposition de menuerie, dont l'installation commencera dans le pavillon de la Ville de Paris aussitôt après la fermeture du concours général agricole.

Nous avons déjà parlé des études faites par les ingénieurs de la Ville en vue d'amener à Paris un supplément d'eau de source de 300,000 à 350,000 mètres cubes par jour.

La dépense de cette vaste entreprise n'étant pas estimée à moins de 75 à 80 millions, la Ville ne saurait songer à son exécution, tant que la question de l'emprunt ne sera pas résolue.

En attendant, il est possible d'acquérir les sources qui doivent être dirigées vers Paris au moyen de deux grandes aqueducs.

C'est ce que propose M. Deligny, au nom de la commission des eaux, dans un rapport qui vient d'être distribué au conseil municipal de Paris : Il s'agit d'une dépense relativement minime, puisqu'elle n'atteindra pas un million.

—Voyons, Victorine, tous les jours vous faites des erreurs dans vos comptes et toujours à votre avantage!

—Mais, madame, vous ne pouvez pas me reprocher une pauvre cuisinière de faire des erreurs à votre profit!

La cloche de la Liberté, qui figure maintenant à notre Exposition, date de 1752. L'ordre de la fonte avait été envoyé en Angleterre, en 1751—voici dans quelles circonstances. Le capitole [State House] de la Pennsylvanie, à Philadelphie, était en construction, depuis longtemps; les travaux avaient été suspendus un certain nombre d'années; ils avaient été repris et touchaient à leur fin. Déjà les salles du rez-de-chaussée étaient occupées par la Cour Suprême, d'un côté, par l'assemblée des *Freemen* de la province, formant une seule chambre, de l'autre. Un comité, présidé par Peter Norris, fut chargé de faire fondre une cloche destinée au nouvel édifice. Ce fut Robert Charles, de Londres, qui reçut la commande. Elle devait, d'après le contrat, peser 2000 livres; le prix en était fixé à $500. Le contrat spécifiait aussi que la fonte en serait confiée à des ouvriers de premier ordre, que la cloche serait soumise à l'examen d'experts reconnus, avant d'être expédiée, et qu'elle porterait en lettres parfaitement modelées, l'inscription suivante : "Par ordre de la province de Pennsylvanie, pour le capitole, dans la ville de Philadelphie."

L'ordre était donné, en même temps d'y inscrire cette note du Lévitique, XXX, 10 "Proclame la Liberté à travers le monde et qu'elle soit tous ses habitants." Pourquoi le choix de ce texte? On s'est livré à beaucoup de conjectures à cet égard. Mais il suffit de lire le texte complet pour comprendre le pensée qui l'a fait adopter. Il est comme suit : Et nous sanctifierons la quinzième année et proclamerons la liberté, etc. Evidemment les bons *Quakers*, en commandant cette inscription, avaient en mémoire l'arrivée de Penn et de leurs ancêtres, plus de cent ans auparavant.

La cloche arriva en 1752; elle semblait solide et sans défaut. Pourtant, elle se fendit, pendant qu'on l'essayait. On ne pouvait la renvoyer en Angleterre. Le capitaine ne voulait pas la reprendre à son bord.

Deux hommes habiles entreprirent de la refondre, le moule qu'ils présentèrent plaisant beaucoup, mais la fonte se trouva défectueuse; d'ailleurs la cloche pa-rut trop haute. On y avait ajouté du cuivre, mais en trop grande quantité. On se remit à l'œuvre, et elle fut achevée avec succès, et mise en place en juin 1753. Ce fut le lundi 8, juillet, et nous le 4, comme on l'a dit que, réalisant du prophétie, elle sonna l'indépendance des colonies américaines. Pendant 50 ans, elle continua à résonner, aux grands anniversaires patriotiques, et à la mort des présidents et des hommes d'Etat.

Décédé à Jeanbrette, Lne, le 4 février 1885, à l'âge de 72 ans et 6 mois, BERNARD GUILLAUME SANARENS, natif de Montesquieu canton de Lile en Didon, département de la Haute Garonne, France;

Les journaux de Toulouse, France, sont priés de reproduire cet avis.

LETTRE AU MAIRE.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

12 février 1885.

A l'Hon. J. V. Guillotte, maire de la ville de la Nouvelle Orléans.

Cher monsieur—Vous n'ignorez pas que pas dans plus de deux mois et avant l'expiration du contrat pour l'éclairage de la ville en 1884, la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans a fait plusieurs propositions pour l'éclairage de la ville en 1885 et s.ec. par l'intermédiaire de ses représentants de nombreuses entrevues avec le Comité d'éclairage de ville du Conseil.

Toutes les propositions faites par cette Compagnie ont été rejetées.

Dans un esprit de conciliation et pour obéir à ce qu'elle devait aux habitants de cette ville ainsi qu'à le nombreux visiteurs venus de toutes les parties du monde, dont le Comité d'éclairage de ville semblait peu se préoccuper, cette compagnie a consenti le 22 janvier 1885, à accepter les conditions dictées par le Comité du Conseil.

L'ordonnance suivante, renfermant les conditions du contrat, fut présentée le même jour au Conseil de ville.

Le Comité du Département des Incendies et d'éclairage a présenté une ordonnance autorisant le maire à conclure avec la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans un contrat pour éclairer les rues et les places publiques, pendant l'année 1885 au moyen de 2603 lampes à raison de $15 chacune. La lumière ne devant pas être inférieure à une puissance éclairante de 11 bougies, sous la réserve des soirs de lune (cédule de 1884) la ville se réservant de son côté le droit de se rendre compte de la puissance éclairante du gaz, la distribution des lampes devant rester à la ville, celle-ci ayant le droit d'en échanger les radius après dix jours d'avis et d'opérer une réduction pour insuffisance de lumpes allumées comme autrefois.

Cette ordonnance fut renvoyée, conformément aux règlements, jusqu'à la prochaine délibération régulière du Conseil, le 4 février 1885, jour où elle fut prise en considération et amendée comme suit :

A la ligne 3, section 2, après le mot "ordre," supprimer deux mille six cent trois (2603) lampes.

Supprimer tout la section 4 et insérer ce qui suit comme section 4 :

"Il est de plus ordonné que le droit est mené réservé à la ville de Nile-Orléans de suspendre l'usage de tous quelconque des lampes ci-dessus, et celles qui seront ainsi supprimées devront être comptées en moins aux prix du contrat, dans les paiements mensuels."

Le privilège que octroyait la ville d'étendre à son gré un nombre quelconque des 2603 lampes se coupient tant d'abord, plaçait la Compagnie à la merci du Conseil de ville et la forçait, aux termes d'un pareil contrat, à fournir du gaz à meilleur rabais que le Conseil de ville. Cette décision de la part du Conseil de ville force la Compagnie du gaz de la Nile-Orléans, à son grand regret, à refuser un contrat que de pareilles conditions rendent inacceptable.

Considérant, en outre, que tous les efforts tentés par cette Compagnie pour établir un accord avec le Comité du Conseil sont restés sans résultat, et que, au contraire, à la dernière séance du Conseil de Ville (10 février 1885), la motion suivante a été présentée et acceptée :

"M. Farrel propose que, comme le contrat pour l'éclairage de la ville est expiré le 31 décembre, l'éclairage sans contrat nouveau se fasse aux frais et risques des parties qui l'entreprendront—ce qui impose à cette Compagnie les frais et risques de l'éclairage en l'absence d'un contrat."

Je prévions respectueusement Votre Honneur que s'il ne survient pas un accord satisfaisant pour l'éclairage public de la ville de la Nile-Orléans pendant l'année 1885, entre la ville de la Nile-Orléans et la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans, d'ici à samedi, 14 février, à midi, et si la Compagnie n'obtient point de garantie que le gaz qu'elle a fourni depuis l'expiration du dernier contrat lui sera payé, elle cessera de fournir du gaz aux rues, aux marchés et aux places publiques dès samedi, 14 février 1885.

J'ai l'honneur, etc.

Votre très respectueusement

Par ordre du Conseil de Direction :

(Signé) A. H. BIEWARD,

Président de la Compagnie du Gaz de la N. O.

N. B.—En ma référant à la publication officielle des délibérations du Conseil, je vois que